

## Contruction sur terrain agricole

## Par axellep, le 22/09/2009 à 12:26

## Bonjour,

j'ai acquis un terrain de 6500m2 et je souhaiterai monter un projet de pension pour chevaux. un ancien batiment est deja construit sur ce terrain dois demander un permis de contruiire? dois je presenter mon projet a la mairie? y a t il des aide pour ce genre de projet? merci cordialement